



Corporation au bénéfice du développement communautaire
Community Business Development Corporation
Péninsule acadienne



Rapport annuel

2013-2014



Atlantique Construction K.B.



Gym Nautilus



Serres Chez Eugène

Nous investissons dans
l'esprit entrepreneurial

Table des matières

Mission et vision • Nos membres	2
Notre historique	3
Message du président	4
Message du directeur général	5
Le conseil d'administration	6
Le personnel	7
Nos programmes	8
Nos partenaires	9
Aide au travail indépendant – Impact et évolution de notre portefeuille de prêts	10
Demandes et effet de levier – Prêts commerciaux et jeune entrepreneur	11
Demandes et effet de levier – Prêts nouvel entrepreneur et innovation	12
Secteurs d'investissements 2013-2014	13
Réseau des jeunes en affaires de la Péninsule acadienne/Formation	14
Récipiendaires du Prix du Jeune Entrepreneur de l'année	15
Récipiendaire du Prix de la Femme Entrepreneure de l'année	16
Compétences essentielles numériques dans les petites entreprises rurales	17
Je reviens! J'y reste!	17
États Financiers 2014	18

.....

Note : À noter que l'utilisation du masculin n'est dû qu'à des considérations d'ordre pratique: lorsque la situation s'applique, le texte doit être compris comme incluant à la fois le féminin et le masculin.

Mission et Vision

La **MISSION** de la CBDC Péninsule acadienne

La Corporation au bénéfice du développement communautaire de la Péninsule acadienne Inc. (CBDC PA Inc.) est un organisme sans but lucratif dont la mission est d'offrir une aide technique et financière à de petites et moyennes entreprises favorisant ainsi leur plein développement.

La **VISION** de la CBDC Péninsule acadienne

La Corporation au bénéfice du développement communautaire de la Péninsule acadienne Inc. (CBDC PA Inc.) est pleinement reconnue par la communauté en général comme un partenaire clé et complémentaire dans le soutien au développement de PME.

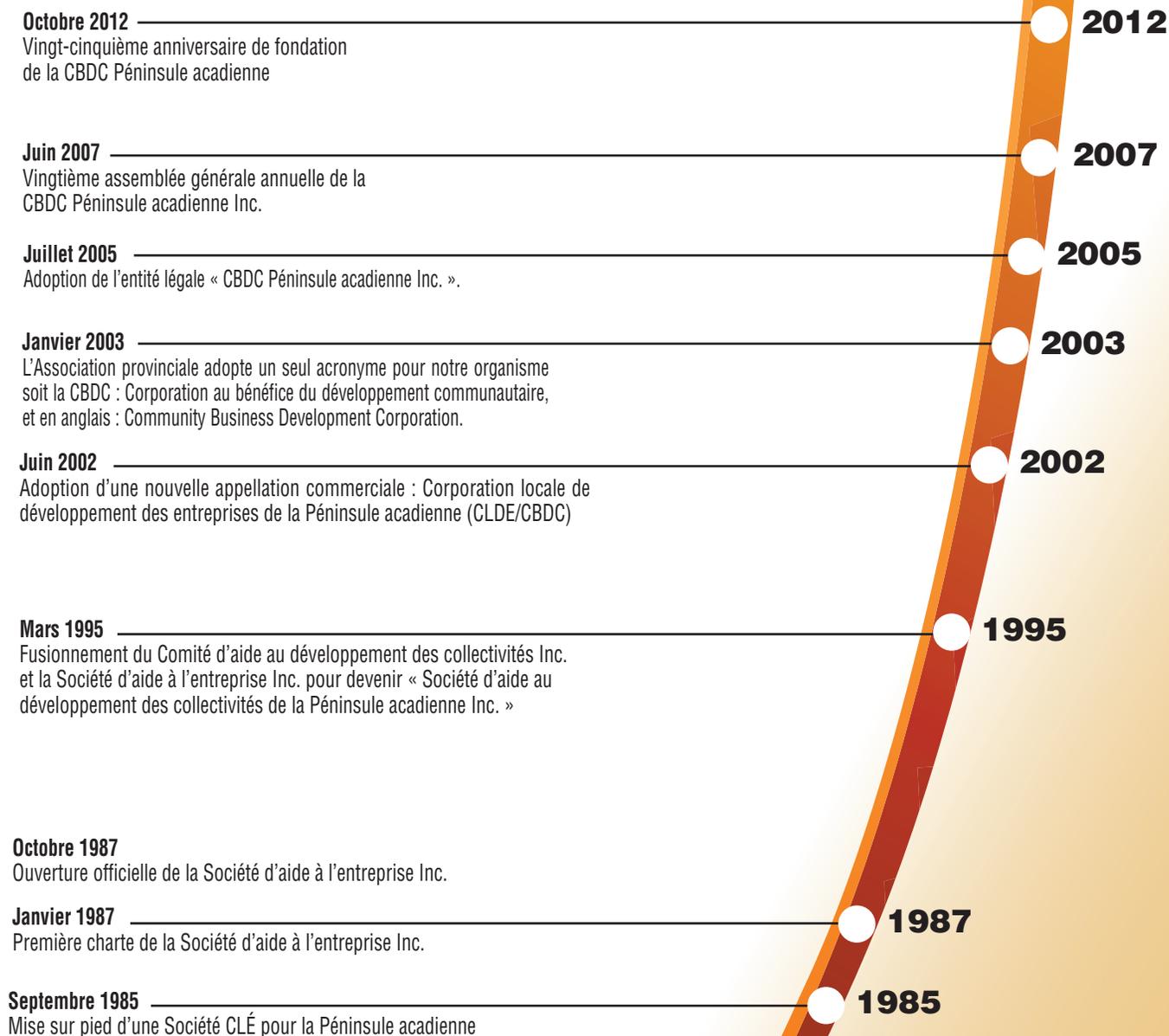
.....

Nos membres pour l'année 2013-2014

Nos membres, au nombre de 496, sont des joueurs clés pour notre organisation. Ce sont eux qui nous permettent d'atteindre de nouveaux sommets, année après année. Tous les membres du Conseil d'administration et du Conseil exécutif se doivent d'être membres de notre Corporation. Tous les entrepreneurs et les futurs entrepreneurs faisant affaires avec notre Corporation peuvent en devenir membres. Toutefois, seuls les membres du Conseil d'administration sont convoqués aux réunions mensuelles.



Notre historique



Message du président

C'est avec grande fierté que je vous adresse ces quelques mots au terme de ma première année comme président de la CBDC Péninsule acadienne. J'ai voulu, durant ma première année de mandat, donner suite aux dossiers entamés par mon prédécesseur, monsieur Lucien Sonier, et favoriser un esprit de continuité, toujours dans l'atteinte de nos objectifs et de nos buts. Comme nos dernières années, l'année qui vient de se terminer a connu du succès, malgré une économie toujours précaire.

La CBDC Péninsule acadienne continue de répondre aux besoins des entrepreneurs de la région avec ses divers programmes de financement et avec le soutien technique qu'elle offre à ses clients. Que ce soit pour du fonds de roulement, l'agrandissement d'installations, ou l'achat d'une entreprise existante, la CBDC Péninsule acadienne demeure à la disposition des entrepreneurs à tous les stades du cycle de vie d'une entreprise. Notre impact au développement de notre région se constate par nos résultats de la dernière année. L'ensemble des produits de prêts ont cumulé des déboursments pour plus de 3.8 millions de dollars en 2013-2014. Ces accomplissements sont l'œuvre d'un travail d'équipe chevronné et dévoué à concrétiser les projets de sa clientèle. Le travail d'équipe se produit également entre la CBDC et ses partenaires. Depuis ses débuts, notre organisme a toujours été reconnu pour sa bonne collaboration avec les institutions financières de la région et ses partenaires financiers et c'est, entre autres, grâce à cette collaboration, si notre CBDC compte parmi l'une des plus importantes dans l'Atlantique, quant à la taille de son portefeuille de prêts. Cette collaboration nous permet, d'ailleurs, de jouer le rôle de levier dans le financement de projets d'entreprise. Cet effet de levier est estimé à plus de 3.5 millions de dollars pour notre portefeuille de prêts et à plus de 2.1 millions de dollars pour le programme ATI. C'est toujours en gardant en tête sa raison d'être que la CBDC Péninsule acadienne continue d'être une source d'aide financière et technique pour les entrepreneurs existants, et en devenir, et contribue à soutenir les entrepreneurs d'ici dans leur quête de succès et de prospérité. Considérant son actif total de plus de 14 \$ millions de dollars, on ne peut nier l'apport considérable de la CBDC Péninsule acadienne à l'économie de la région.



On sait que dans le monde d'aujourd'hui, les employés d'une organisation représentent sa plus grande richesse. Dans le cas de la CBDC Péninsule acadienne, en tant que président, je peux confirmer la véracité de ses propos. Il va sans dire que les employés de la CBDC tiennent à la réussite des entrepreneurs de la région et font tout en leur pouvoir pour donner suite aux divers projets de leurs clients. De plus, je ne pourrais parler de l'équipe de la CBDC sans mentionner le leadership dont fait preuve le directeur de l'organisme, monsieur Frédérick McGraw. Sous sa gouverne, les employés de la CBDC mettent l'épaule à la roue afin de mener à bien les buts et objectifs de la corporation.

Avant de terminer mon message, ma dernière mention vise le conseil d'administration. Il est essentiel que les membres d'un conseil d'administration d'une CBDC soient des gens qui ont à cœur le développement économique de leur région et, au sein de la CBDC Péninsule acadienne, je peux affirmer sans hésitation que les membres sont pleinement dévoués à leur communauté, tant par leurs implications personnelles que professionnelles. Leur professionnalisme et leur expertise permettent à la CBDC d'évoluer et de s'adapter aux tendances de l'économie. Plus spécialement cette année, la CBDC est en processus de révision de son système de gouvernance, ce qui inclut ses politiques et règlements administratifs. J'en profite pour remercier les membres du conseil qui contribuent activement à cet exercice, ainsi que de leur participation aux diverses réunions qui se déroulent dans l'année. La CBDC Péninsule acadienne est privilégiée de pouvoir compter sur un conseil composé de membres qui résident dans la Péninsule acadienne, connaissant ainsi la réalité économique de notre région et qui peuvent prendre leurs décisions en connaissance de cause.

En résumé, le présent rapport annuel démontre, encore une fois, que la CBDC Péninsule acadienne réalise pleinement son mandat d'être présente pour les entrepreneurs locaux et se veut un organisme indispensable dans une région rurale comme la nôtre si on veut pouvoir offrir un soutien adéquat aux petites et moyennes entreprises.

Gérard Lemay



Message du directeur général

En tant que directeur général, il me fait plaisir de vous présenter nos résultats de la dernière année, qui sont encore une fois, très satisfaisants et ont eu un impact considérable sur le développement économique de la Péninsule acadienne. Durant la dernière année, nos produits de prêts nous ont permis d'aider 75 clients, représentant 3.8 millions de dollars en plus de 34 clients sous le programme Aide au travail indépendant.

En plus, afin d'améliorer les connaissances en gestion des entrepreneurs et de leur personnel clef, la CBDC a organisé 23 sessions de formations en gestion pour la communauté d'affaires, en plus de contribuer à diverses interventions de formation individualisées afin de répondre à des besoins sur mesure pour les entrepreneurs. En tout, 142 clients ont pu en bénéficier ce qui est très considérable.

Nous organisons également, diverses initiatives entrepreneuriales, dont, entre autres, la remise du prix Jeune Entrepreneur de l'année, qui a célébré son 10^e anniversaire, ainsi que la remise du prix Femme en Affaires. Nous sommes fiers de reconnaître les entrepreneurs de la région qui travaillent dans leur entreprise avec acharnement. En parallèle, avec plusieurs collaborateurs, nous avons poursuivi la gestion du Réseau des Jeunes en Affaires de la Péninsule acadienne et également organisé plusieurs activités tout au long de l'année afin de renforcer notre jeunesse entrepreneuriale de 18 à 34 ans.



Le programme de Compétences essentielles numériques dans les petites entreprises rurales consistant en un projet pilote pour développer un modèle de formation vise à parfaire les compétences essentielles numériques des employés des PME. Ce programme s'est poursuivi durant la dernière année, en partenariat avec la CBDC Restigouche et deux entreprises de la Péninsule acadienne participant présentement à ce projet.

Nous avons aussi organisé la 10^e édition de l'initiative Je Reviens J'y Reste, initiative qui a vu le jour afin de contrer l'exode des jeunes. Cet événement était piloté par Entreprise Péninsule depuis plusieurs années et la CBDC a décidé d'en prendre les rênes afin de s'assurer de la continuité de l'initiative qui répond à un grand défi d'exode pour notre région rurale.

Les réalisations de la CBDC ne seraient pas possible sans l'apport de ses partenaires. Nous désirons remercier l'Agence de promotion économique du Canada atlantique pour leur soutien financier qui nous permet de livrer nos différents produits de prêts ainsi que le Ministère de l'Éducation postsecondaire, Formation et Travail, qui continue de nous faire confiance afin de livrer le programme Aide au Travail Indépendant avec succès. Nous remercions aussi tous nos autres partenaires qui appuient les projets de nos clients ou avec qui nous collaborons sur diverses initiatives.

De plus, je désire souligner la loyauté, la disponibilité et l'implication des membres du conseil d'administration qui font en sorte que la CBDC remplit bien son mandat. Ce sont des bénévoles qui ont à cœur le développement de notre région. Merci à son président M. Gérard Lemay pour son dévouement envers l'organisme et pour avoir complété une première année à la présidence avec brio.

Je tiens à souligner le dévouement du personnel de la CBDC Péninsule acadienne : Anne, Annette, Bruno, Mirabelle, Sonia, Stéphanie et Julie avec qui c'est un plaisir de travailler à chaque jour et qui ont à cœur la réussite de nos clients. Ils cherchent constamment, de par leurs actions, à innover et à avoir un impact sur la communauté.

En terminant, je désire remercier nos clients pour leur confiance et je tiens à vous assurer que la CBDC Péninsule acadienne va continuer de faire des efforts considérables afin d'essayer de répondre à vos besoins, livrer d'excellents programmes et travailler sur diverses initiatives pouvant avoir un impact dans notre collectivité.

Frédéric McGraw

Le conseil d'administration



Gérard Lemay
PRÉSIDENT
Tracadie-Sheila



Lucien Sonier
VICE-PRÉSIDENT
Caraquet



Berthe Comeau
SECRÉTAIRE
Tracadie-Sheila



Serge Haché
TRÉSORIER
Shippagan



Roger Haché
Shippagan



Linda David
Lamèque



Danielle Normandeau
Caraquet



Frédéric Basque
Tracadie-Sheila



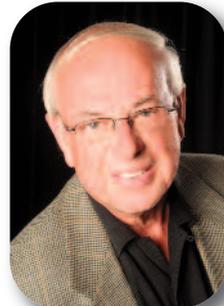
Renée Noël
Lamèque



Jean-Martin McGraw
Tracadie-Sheila



Stéphane Lemaire
Caraquet



Aldrice Comeau
Caraquet

Notre CBDC se compose d'un conseil d'administration local prenant des décisions locales. Il est formé de 12 personnes représentant différents secteurs économiques et communautaires et qui proviennent tous de la Péninsule acadienne.



Le personnel



De gauche à droite

SONIA VAUTOUR, agente de développement

Madame Vautour est à l'emploi de la CBDC PA depuis l'année 2000. Elle a, pour principal mandat, l'administration du programme Aide au travail indépendant.

BRUNO HOLMES, agent de développement

Monsieur Holmes fut embauché en décembre 2001. Il est responsable, entre autres, de l'analyse financière des demandes sous le programme des prêts commerciaux.

MIRABELLE DUGUAY, agente de développement

Madame Duguay est à l'emploi de la CBDC PA depuis juillet 2004. Elle est responsable, entre autres, de l'analyse financière des demandes sous le programme des prêts commerciaux.

FREDERICK MCGRAW, directeur général

Monsieur McGraw est à l'emploi de la CBDC Péninsule acadienne depuis janvier 2002 et est responsable de la gestion des opérations de la Corporation depuis janvier 2009.

ANNETTE LANDRY, adjointe administrative

Madame Landry, présente dans l'organisme depuis ses débuts (1987), est responsable de la gestion administrative et de la comptabilité en général.

STÉPHANIE BASQUE, agente de développement

Madame Basque, employée depuis février 2008, est responsable du programme pour jeune entrepreneur et de diverses initiatives de développement de l'entrepreneuriat jeunesse.

ANNE JEAN, secrétaire-réceptionniste

Madame Jean entra en fonction au début avril 2002. Elle est attitrée à la réception et au soutien administratif.



JULIE CHOUINARD, agente de développement

Madame Chouinard fut employée en novembre 2013 et occupe le poste d'agente de développement au niveau de la jeunesse pour la prochaine année en remplacement de Stéphanie Basque durant son congé de maternité.

Nos programmes

La CBDC Péninsule acadienne est en opération depuis 1987. Il existe au total 41 corporations dans les régions rurales du Canada atlantique. De plus, la CBDC Péninsule acadienne offre plusieurs programmes qui peuvent répondre à divers besoins des entrepreneurs d'ici.

Programme de prêts commerciaux

- Prêt allant jusqu'à 150 000 \$ pour le démarrage d'entreprise, l'expansion ou la modernisation d'entreprises existantes
- Garantie et conditions flexibles
- La plupart des secteurs d'industries sont admissibles

Programme pour jeune entrepreneur

- Destiné au démarrage, à l'expansion ou la modernisation d'entreprises pour les jeunes de 18 à 34 ans
- Prêt allant jusqu'à 20 000 \$
- Conditions de remboursement, garanties et taux d'intérêts flexibles

Programme Aide au travail indépendant

- Assistance financière, sous forme de prestations non-remboursables, pendant 50 semaines pour le démarrage d'une nouvelle entreprise ou pour l'achat d'un commerce existant
- Budget de formation inclus dans le programme

Prêt nouvel entrepreneur

- Ce prêt vise les entrepreneurs désirant se lancer en affaires ou acquérir une entreprise existante dans une région rurale.

Prêt innovation

- Ce programme a été conçu en vue de supporter le développement de l'économie du savoir et de faciliter l'adoption de nouvelles technologies dans le Canada atlantique rural.

Prêt entreprise sociale

- Ce prêt aide les entreprises sociales comme les sociétés à but non lucratif, les coopératives ou les organismes membres au sein des communautés rurales, en offrant du financement aux nouvelles entreprises ou à celles souhaitant prendre de l'expansion.



Nos partenaires au succès des ENTREPRISES D'ICI

NOS PARTENAIRES FINANCIERS

de par leur précieux apport financier, nous permettent d'offrir un éventail de programmes diversifiés. Parmi ces partenaires financiers, on retrouve :



NOS PARTENAIRES COMPLÉMENTAIRES

sont également importants afin d'offrir un service de qualité à nos entrepreneurs. De par leur collaboration indispensable, ils nous permettent de contribuer à réaliser les rêves des entrepreneurs de la Péninsule acadienne.

On compte parmi ces partenaires :

- **Banque de développement du Canada**
- **CBDC Restigouche**
- **Institutions financières de la région (caisses populaires, banques)**
- **Ministère de l'Éducation Postsecondaire, Formation et Travail**
- **Ministère du Développement économique**
- **Réseau de développement économique et d'employabilité (RDÉE)**
- **Société de développement régional**
- **Association des CBDC du Nouveau-Brunswick**
- **Association Atlantique des CBDC**
- **Les chambres de commerce de la Péninsule acadienne**
- **Avenir jeunesse**



Un merci spécial à tous nos partenaires, collaborateurs ainsi qu'aux entrepreneurs pour leur appui tout au long de l'année dans la réalisation de notre mandat et de nos objectifs!



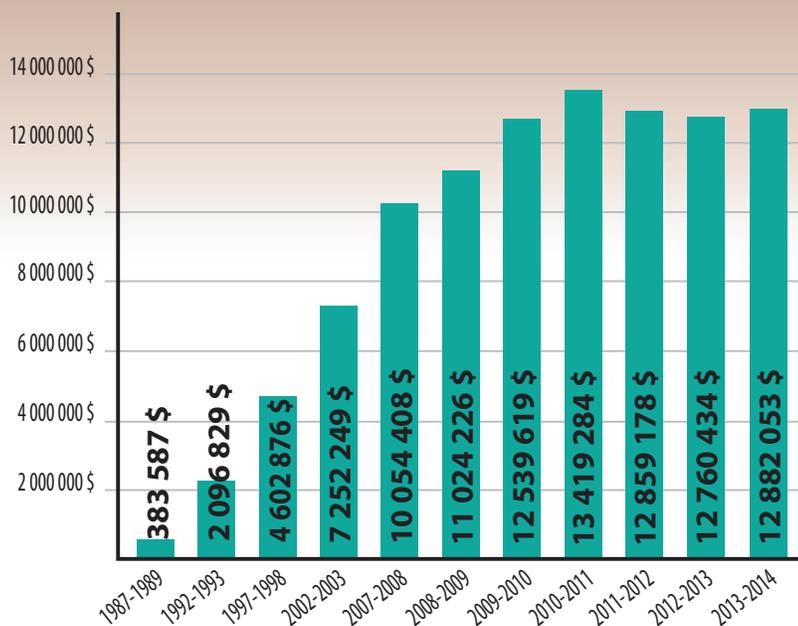
AIDE AU TRAVAIL INDÉPENDANT (ATI)

Effet de levier

ANNÉE	ALLOCATION	CLIENT	INSTITUTION FINANCIÈRE	OCTROI	TOTAL
2013-2014	611 576,00 \$	405 925,00 \$	1 760 122,00 \$	- \$	2 777 623,00 \$
2012-2013	842 808,00 \$	812 314,00 \$	2 905 212,00 \$	70 100,00 \$	4 630 434,00 \$
2011-2012	789 296,00 \$	638 370,00 \$	1 623 088,00 \$	- \$	3 050 754,00 \$
2010-2011	659 421,00 \$	414 947,00 \$	1 514 990,00 \$	- \$	2 589 358,00 \$
2009-2010	843 099,00 \$	847 301,00 \$	3 880 860,00 \$	3 000,00 \$	5 574 260,00 \$
Depuis les débuts					
TOTAL 1987-2014	14 081 611,00 \$	12 905 747,00 \$	38 694 216,00 \$	480 302,00 \$	66 161 876,00 \$



Évolution de notre portefeuille de prêts



Impact de notre portefeuille de prêts sur la Péninsule acadienne 2013-2014

- Approbation de 82 demandes de financement
- 3 736 559 \$ en prêts approuvés
- 106,33 emplois créés
- 131,33 emplois maintenus
- 5 701 300 \$ en effet de levier



Nous investissons dans
l'esprit entrepreneurial

PRÊTS COMMERCIAUX

Demandes

ANNÉE	NOMBRE DE DEMANDES DE PRÊTS	VALEURS DES DEMANDES	DEMANDES APPROUVÉES	VALEURS DES DEMANDES APPROUVÉES	% DES DEMANDES (EN \$)
2013-2014	47	2 799 359,18 \$	41	2 395 859,18 \$	85,6 %
2012-2013	60	6 727 160,00 \$	48	5 866 160,00 \$	87,2 %
2011-2012	58	3 462 188,34 \$	49	3 160 992,34 \$	91,3 %
2010-2011	77	6 247 200,00 \$	62	5 284 700,00 \$	84,6 %
2009-2010	55	4 489 400,00 \$	46	4 196 500,00 \$	93,5 %
Depuis les débuts					
TOTAL 1987-2014	1 502	72 062 144,52 \$	1 248	60 725 889,52 \$	84,3 %

Effet de levier

ANNÉE	CBDC-PA (Déboursés)	CLIENT	INSTITUTION FINANCIÈRE	OCTROI	TOTAL
2013-2014	2 624 285,00 \$	404 500,00 \$	1 473 500,00 \$	5 215,00 \$	4 507 500,00 \$
2012-2013	2 483 472,76 \$	746 836,00 \$	2 130 000,00 \$	21 500,00 \$	5 381 808,76 \$
2011-2012	2 649 412,24 \$	326 491,00 \$	2 010 993,00 \$	171 825,00 \$	5 158 721,24 \$
2010-2011	3 520 037,00 \$	762 010,00 \$	3 007 586,00 \$	126 992,00 \$	7 416 625,00 \$
2009-2010	3 865 270,00 \$	1 386 500,00 \$	8 472 084,00 \$	35 000,00 \$	13 758 854,00 \$
Depuis les débuts					
TOTAL 1987-2014	49 737 620,11 \$	14 645 560,00 \$	55 657 307,00 \$	5 105 357,00 \$	125 145 844,11 \$

PRÊTS JEUNE ENTREPRENEUR

Demandes

ANNÉE	NOMBRE DE DEMANDES DE PRÊTS	VALEURS DES DEMANDES	DEMANDES APPROUVÉES	VALEUR DES DEMANDES APPROUVÉES	% DES DEMANDES (EN \$)
2013-2014	14	237 500,00 \$	11	185 000,00 \$	77,9 %
2012-2013	23	372 900,00 \$	21	347 900,00 \$	93,3 %
2011-2012	27	434 416,00 \$	19	300 166,00 \$	69,1 %
Depuis les débuts					
TOTAL 2011-2014	64	1 044 816,00 \$	51	833 066,00 \$	80,1 %

Effet de levier

ANNÉE	CBDC-PA (Déboursés)	CLIENT	INSTITUTION FINANCIÈRE	OCTROI	TOTAL
2013-2014	230 000,00 \$	196 796,34 \$	276 742,00 \$	- \$	703 538,34 \$
2012-2013	327 900,00 \$	203 775,00 \$	240 500,00 \$	- \$	772 175,00 \$
2011-2012	287 791,11 \$	102 550,00 \$	398 875,00 \$	162 825,00 \$	952 041,11 \$
Depuis les débuts					
TOTAL 2011-2014	845 691,11 \$	503 121,34 \$	916 117,00 \$	162 825,00 \$	2 427 754,45 \$

PRÊTS NOUVEL ENTREPRENEUR

Demandes

ANNÉE	NOMBRE DE DEMANDES DE PRÊTS	VALEURS DES DEMANDES	DEMANDES APPROUVÉES	VALEURS DES DEMANDES APPROUVÉES	% DES DEMANDES (EN \$)
2013-2014	31	1 233 700,00 \$	26	855 700,00 \$	69,4 %
2012-2013	20	1 115 000,00 \$	15	753 000,00 \$	67,5 %
2011-2012	7	389 000,00 \$	4	269 000,00 \$	69,2 %
Depuis les débuts					
TOTAL 2011-2014	58	2 737 700,00 \$	45	1 877 700,00 \$	68,6 %

Effet de levier

ANNÉE	CBDC-PA (Déboursés)	CLIENT	INSTITUTION FINANCIÈRE	OCTROI	TOTAL
2013-2014	559 600,00 \$	311 600,00 \$	80 000,00 \$	50 900,00 \$	1 002 100,00 \$
2012-2013	713 000,00 \$	308 900,00 \$	1 215 000,00 \$	50 500,00 \$	2 287 400,00 \$
2011-2012	269 000,00 \$	46 000,00 \$	154 000,00 \$	- \$	469 000,00 \$
Depuis les débuts					
TOTAL 2011-2014	1 541 600,00 \$	666 500,00 \$	1 449 000,00 \$	101 400,00 \$	3 758 500,00 \$

PRÊTS INNOVATION

Demandes

ANNÉE	NOMBRE DE DEMANDES DE PRÊTS	VALEURS DES DEMANDES	DEMANDES APPROUVÉES	VALEURS DES DEMANDES APPROUVÉES	% DES DEMANDES (EN \$)
2013-2014	4	300 000,00 \$	4	300 000,00 \$	100,0 %
2012-2013	7	578 336,90 \$	6	449 500,00 \$	77,7 %
Depuis les débuts					
TOTAL 2012-2014	11	878 336,90 \$	10	749 500,00 \$	88,9 %

Effet de levier

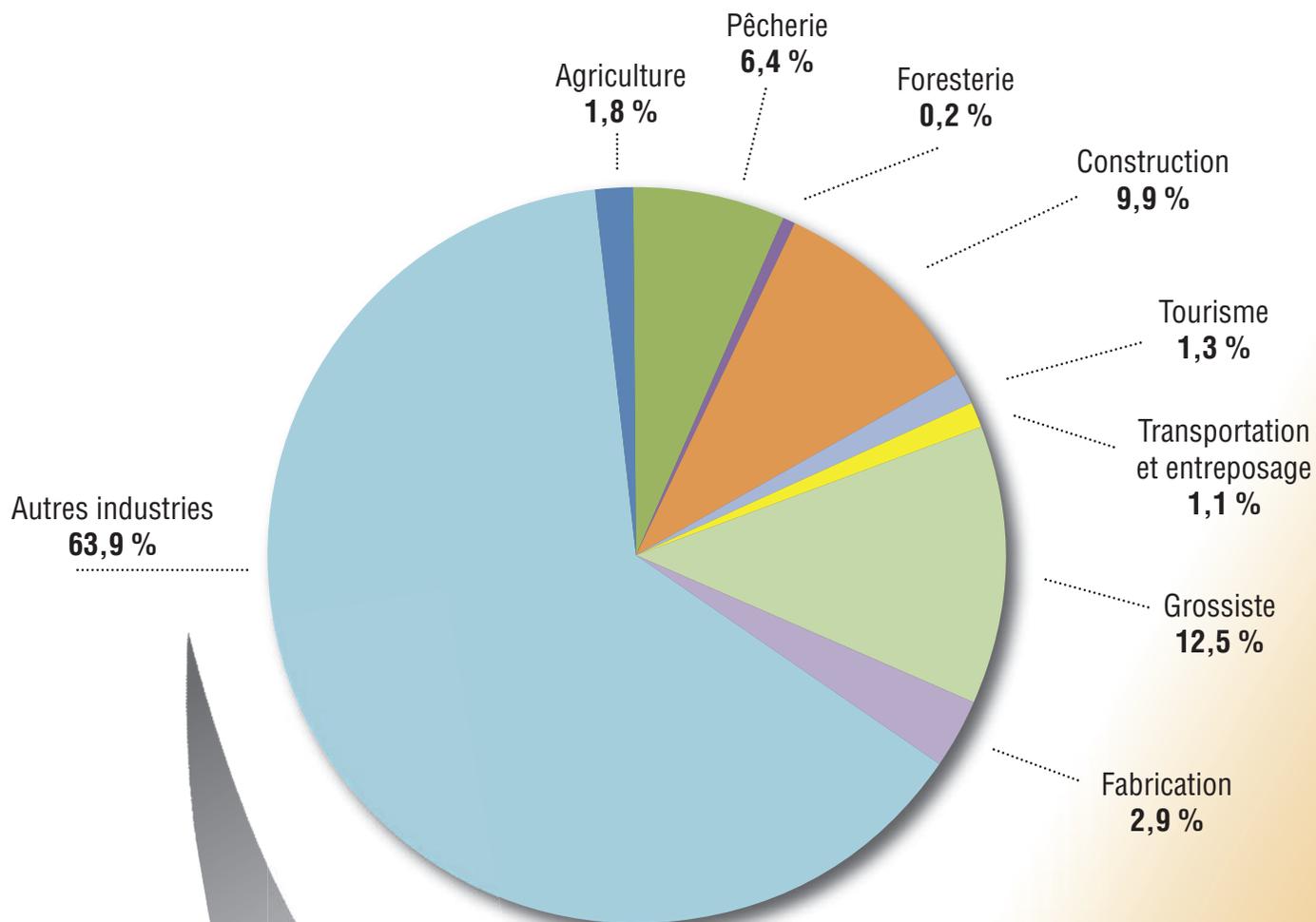
ANNÉE	CBDC-PA (Déboursés)	CLIENT	INSTITUTION FINANCIÈRE	OCTROI	TOTAL
2013-2014	388 500,00 \$	- \$	- \$	- \$	388 500,00 \$
2012-2013	311 000,00 \$	- \$	- \$	- \$	311 000,00 \$
Depuis les débuts					
TOTAL 2012-2014	699 500,00 \$	- \$	- \$	- \$	699 500,00 \$



SECTEURS D'INVESTISSEMENTS

2013-2014

Valeur totale des investissements : 3,8 millions



Secteurs inclus dans l'appellation «Autres industries»

- Service
- Tourbe
- Service de santé
- Service d'affaires
- Produit pétrolier
- Hébergement

- Issu d'une collaboration de la CBDC Péninsule acadienne Inc et Les Chambres de Commerces de la Péninsule acadienne
- A vu le jour en 2005
- Consiste en un calendrier d'activités qui contribuent :
 - À découvrir les entreprises de jeunes entrepreneurs
 - À intégrer les jeunes en affaires à différentes activités
 - Établir un réseau de contact afin d'échanger sur leurs défis et différents sujets d'intérêts
- Banque de donnée gérée par la CBDC
- Exemples d'activités : Tournoi de golf, banquet du Prix Jeune Entrepreneur de la Péninsule acadienne, 5 à 7, déjeuner-causerie, activités sociales
- Conférences sur divers sujets à chaque activité

Depuis 2005, 78 activités se sont déroulées dans la communauté, auxquelles 3 497 personnes ont participé, incluant 770 jeunes entrepreneurs.

Réseau des Jeunes en Affaires de la Péninsule Acadienne (RJAPA)

Participants aux activités	2005-'06	2006-'07	2007-'08	2008-'09	2009-'10	2010-'11	2011-'12	2012-'13	2013-'14	Total
Nombre d'activités	11	10	10	10	11	8	6	5	7	78 activités
Nombre de participants	294	414	405	380	452	397	368	320	389	3 497 participants
Nombre de jeunes entrepreneurs inclus dans le nombre de participants	99	124	101	85	84	79	60	69	62	770 jeunes entrepreneurs inclus

LA FORMATION : un outil essentiel à la réussite

La CBDC Péninsule acadienne considère primordiale la formation aux entrepreneurs de la région. C'est pourquoi, grâce au volet formation du programme ATI et au programme de Fonds de formation entrepreneuriale, elle permet aux entrepreneurs d'ici de parfaire leurs habiletés entrepreneuriales par l'entremise de programmes d'aide rattachés aux programmes que nous livrons.

INVESTISSEMENT 2013 - 2014

	Montants investis	Nombre d'interventions
Formation ATI	36 900 \$	118
Formation prêts commerciaux	18 666 \$	24
Total	55 566 \$	142

Fonds de formation entrepreneuriale

- Peut couvrir jusqu'à 90 % des coûts de formation admissible
- Formation individuelle ou en groupe
- Comptabilité, marketing, gestion financière, planification stratégique

Volet formation ATI

- Session gratuite de démarrage en affaires en début de parcours
- Couvre certains frais de formation
- Exemples de formation admissible: tenue de livres, marketing, ressources humaines



Récipiendaires du PRIX DU JEUNE ENTREPRENEUR DE L'ANNÉE

La CBDC Péninsule acadienne et ses partenaires sont fiers de décerner, annuellement, le prix du Jeune Entrepreneur de l'année. Ce prix, remis à un jeune entrepreneur ayant fait sa marque dans la Péninsule acadienne, souligne le travail acharné de notre relève entrepreneuriale.



REMISE DU PRIX EN 2013

De gauche à droite : Frédérick McGraw, directeur général de la CBDC, **Mélodie Leblanc, propriétaire du Gym Nautilus de Caraquet** et Jean-Martin McGraw, membre du conseil d'administration de la CBDC

Retrouvailles des anciens lauréats depuis les 10 dernières années...



1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13

- | | |
|--|---|
| 1) Pierre Boudreau, Pierre Boudreau C.P. Inc. | 8) Frédéric Turcotte, Ordi-Tek |
| 2) Roch Chiasson, Cube Automation | 9) Amanda Larocque, Vertigo Coiffure et Esthétique |
| 3) Philippe Cormier, Corbo Génie Conseil | 10) Éric Girard, Club Wind & Kite |
| 4) Mitchiko Takatsuka, Mitchan Sushi | 11) Rémi McGraw, Kalko Technologie |
| 5) Mélodie Leblanc, Gym Nautilus | 12) Éric Robichaud, Kalko Technologie |
| 6) Stéphane Savoie, Ordi-Tek | 13) Michel Goupil, Kalko Technologie |
| 7) Carole McGrath, Hôpital Vétérinaire de Shippagan | |

Récipiendaire du PRIX DE LA FEMME ENTREPRENEURE DE L'ANNÉE

L'Association des CBDC du Nouveau-Brunswick et son initiative Femmes en affaires Nouveau-Brunswick, en partenariat avec la CBDC Péninsule acadienne, ont remis, lors du banquet annuel de la CBDC Péninsule acadienne, en octobre 2013, le prix de la Femme entrepreneure de l'année, Péninsule acadienne. La distinction fut remise à Madame Isabelle Thériault de l'entreprise ISABELLE THÉRIAULT INC



De gauche à droite : Julie Pinette, agente de développement (régions Nord-Est et Miramichi) et **Isabelle Thériault**, propriétaire de l'entreprise **Isabelle Thériault Inc.**



Photos prises lors de la soirée de remise des prix



COMPÉTENCES ESSENTIELLES NUMÉRIQUES DANS LES PETITES ENTREPRISES RURALES



Le projet national Compétences essentielles numériques dans les petites entreprises rurales coordonné par la CBDC Restigouche a pour but de concevoir un modèle bilingue de formation en milieu de travail qui sera utilisé pour développer les compétences essentielles numériques des travailleurs de petites entreprises rurales du Canada. Le modèle de formation est piloté dans 12 petites entreprises réparties dans 5 provinces dont la Nouvelle-Écosse, le Québec, le Manitoba, l'Alberta et le Nouveau-Brunswick et la CBDC Péninsule acadienne est l'un des organismes qui pilote le projet pour la province.

« L'objectif du projet est d'accroître l'efficacité des PME rurales à évaluer et à améliorer le niveau de compétences numériques de leurs employés. »

Le modèle de formation aux COMPÉTENCES ESSENTIELLES NUMÉRIQUES cible les activités d'apprentissage flexibles qui s'adapteront aux besoins des entreprises participantes. Le modèle sera basé sur une approche personnalisée donnant à l'employé une formation en ligne, seul ou en groupe. Le modèle de formation sera conçu pour fonctionner en collaboration avec les sociétés d'aide au développement des collectivités (CBDC en Atlantique, SADC au Québec, CF en Alberta et au Manitoba), les entreprises et les programmes provinciaux de formation aux compétences essentielles en milieu de travail. À la fin du projet, la version finale du modèle comprenant les outils et le matériel, sera disséminée auprès des 269 sociétés d'aide au développement des collectivités (CBDC au Canada atlantique, SADC au Québec, CF en Alberta et au Manitoba) à travers le Canada et à un large éventail d'intervenants impliqués dans la formation aux compétences essentielles numériques en milieu de travail.

Durant la dernière année, nous avons procédé au recrutement des deux entreprises de notre région qui participent à la phase de pilotage de ce projet. Quelques rencontres d'information ont déjà eu lieu avec ces entreprises et leurs employés et la phase de pilotage devrait s'amorcer dans les prochaines semaines.

JE REVIENS! J'Y RESTE!

L'initiative, *Je reviens! J'y reste!*, permet à ces jeunes expatriés, âgés entre 18 à 35 ans, de redécouvrir leur région en plus de se doter d'outils de recherche d'emploi et de démarrage d'entreprise. Les participants ont également assisté au banquet de réseautage du samedi 15 juin 2013 auquel 200 gens d'affaires, d'élus municipaux et d'organismes gouvernementaux étaient présents.

La 10^e édition de *Je reviens! J'y reste!* s'est déroulée les 15 et 16 juin 2013 à l'Université de Moncton, campus de Shippagan. Pour l'occasion, la CBDC Péninsule acadienne Inc. et ses partenaires ont accueilli 21 jeunes diplômés postsecondaires, originaires des quatre coins de la Péninsule acadienne, se préparant à un éventuel retour dans la région.



États financiers

2014

Exercice terminé
le 31 mars 2014

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	I
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats	3
Évolution des actifs nets	4
Bilan	5
Flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7

Rapport de l'auditeur indépendant

BENOIT, McGRAW & PAULIN

Comptables Agréés - Chartered Accountants

C.P. 3640, Succ. Bureau Chef

Tracadie-Sheila NB E1X 1G5

Téléphone (506) 393-1200 - Télécopieur (506) 393-1210

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À la direction et au Conseil d'administration de la CBDC Péninsule acadienne Inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la CBDC Péninsule acadienne Inc., qui comprennent les bilans du fonds d'exploitation et du fonds d'investissement au 31 mars 2014, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

Fondement de l'opinion avec réserve

La société n'a pas identifié et classé tous ses instruments financiers et enregistré ces derniers à leur juste valeur. Tous les instruments financiers sont enregistrés à leur coût historique. La société n'a pas spécifiquement divulgué des renseignements permettant aux utilisateurs de ses états financiers d'évaluer l'importance des instruments financiers au regard de sa situation et de sa performance financières, y compris l'exposition aux risques, les méthodes servant à déterminer la juste valeur et d'autres renseignements pertinents. Les règles comptables utilisées dans ces états financiers diffèrent des normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans le paragraphe précédent, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 mars 2014, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Benoit, McGraw & Paulin

Benoit, McGraw & Paulin
Comptables agréés

Tracadie-Sheila, Nouveau-Brunswick
Le 26 mai 2014

Résultats

Exercice terminé le 31 mars 2014

	Fonds d'exploitation 2014	Fonds d'investissement 2014	Total 2014	Total 2013
REVENUS				
Agence de promotion économique du Canada atlantique				
Développement des collectivités	335 000 \$	- \$	335 000 \$	335 000 \$
Autres contributions	66 064	-	66 064	29 700
Éducation postsecondaire, Formation et Travail	180 828	-	180 828	145 328
Ressources humaines et Développement des compétences Canada	3 616	-	3 616	3 104
Réseau de développement économique et d'employabilité du N.B.	3 191	-	3 191	16 000
Société de développement régional	112 670	-	112 670	35 438
Intérêts	1 105	1 062 458	1 063 563	1 059 488
Frais d'administration et cotisations	34 463	-	34 463	28 425
Commissions d'assurance des créanciers	8 086	-	8 086	7 557
Sous-location	6 000	-	6 000	-
Activités, programmes et autres	131 126	-	131 126	22 480
L'Association des CBDC du N.B.	16 239	-	16 239	19 829
	898 388	1 062 458	1 960 846	1 702 349
FRAIS D'EXPLOITATION				
Activités et programmes	304 341	-	304 341	94 430
Aide au travailleur indépendant - Formation	36 900	-	36 900	40 000
Assurances	3 379	-	3 379	3 452
Avantages sociaux et prestations de retraite	53 291	-	53 291	54 798
Cotisations et abonnements	5 863	-	5 863	9 432
Cours et formation	20 137	-	20 137	25 952
Dépenses de bureau et papeterie	12 328	-	12 328	13 790
Enregistrement des documents	3 877	-	3 877	4 792
Entretien	215	-	215	2 854
Frais de déplacement	34 822	-	34 822	32 978
Honoraires professionnels	17 346	-	17 346	15 148
Intérêts et frais d'enregistrement	2 271	5 583	7 854	7 729
Loyer	41 038	-	41 038	33 885
Provision pour pertes sur prêts	-	390 644	390 644	347 449
Publicité et promotion	22 233	-	22 233	18 930
Salaires	344 331	-	344 331	338 392
Sous-contrats	8 200	-	8 200	-
Télécommunications	9 307	-	9 307	8 516
Amortissement	5 193	-	5 193	5 514
	925 072	396 227	1 321 299	1 058 041
BÉNÉFICE NET (PERTE NETTE)	(26 684) \$	666 231 \$	639 547 \$	644 308 \$

BENOIT, MCGRAW & PAULIN

Évolution des actifs nets

Exercice terminé le 31 mars 2014

	Fonds d'exploitation 2014	Fonds d'investissement (note 10) 2014	Total 2014	Total 2013
SURPLUS				
Solde du début	35 566 \$	11 983 940 \$	12 019 506 \$	11 375 198 \$
Bénéfice net (perte nette)	(26 684)	666 231	639 547	644 308
Transfert des revenus d'intérêts du du fonds de développement technologique	306	(306)	-	-
	(26 378)	665 925	639 547	644 308
Solde à la fin	9 188 \$	12 649 865 \$	12 659 053 \$	12 019 506 \$

Bilan

31 mars 2014

	Fonds d'exploitation 2014	Fonds d'investissement 2014	Total 2014	Total 2013
ACTIF				
Court terme				
Encaisse	- \$	2 079 037 \$	2 079 037 \$	1 331 814 \$
Comptes à recevoir	17 298	11 311	28 609	16 001
Intérêts courus	68	71 666	71 734	92 935
TVH à recevoir	21 780	-	21 780	-
Subventions à recevoir	126 473	-	126 473	129 888
Frais payés d'avance	8 654	-	8 654	5 033
	174 273	2 162 014	2 336 287	1 575 671
Immobilisations (note 4)	14 503	-	14 503	14 773
Placements				
Prêts, capital-actions et bien repris (note 3)	-	11 752 407	11 752 407	11 831 551
Billet à recevoir, FICAEL, sans intérêt	-	37 500	37 500	37 500
	188 776 \$	13 951 921 \$	14 140 697 \$	13 459 495 \$
PASSIF				
Court terme				
Découvert bancaire (note 5)	46 326 \$	- \$	46 326 \$	- \$
Comptes à payer et frais courus (note 6)	16 055	-	16 055	25 835
Subventions reportées	14 293	-	14 293	13 188
Dettes à long terme exigibles à moins d'un an	-	13 700	13 700	20 400
	76 674	13 700	90 374	59 423
Passif pour prestations de retraite non constituées (note 7)	102 914	-	102 914	92 163
Emprunts -FICAEL (note 9)	-	18 519	18 519	18 566
	102 914	18 519	121 433	110 729
	179 588	32 219	211 807	170 152
ACTIF NET (Page 4)				
Surplus	9 188	12 649 865	12 659 053	12 019 506
Surplus d'apport (note 8)	-	1 269 837	1 269 837	1 269 837
	9 188	13 919 702	13 928 890	13 289 343
	188 776 \$	13 951 921 \$	14 140 697 \$	13 459 495 \$

ENGAGEMENTS (note 11)

APPROUVÉ AU NOM DU CONSEIL:



, président

BENOIT, MCGRAW & PAULIN

Flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars 2014

	Fonds d'exploitation 2014	Fonds d'investissement 2014	Total 2014	Total 2013
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION				
Bénéfice net (perte nette)	(26 684) \$	666 231 \$	639 547 \$	644 308 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie :				
Amortissement	5 193	-	5 193	5 514
Provision pour pertes sur prêts	-	390 644	390 644	347 448
	(21 491)	1 056 875	1 035 384	997 270
Variations nettes des éléments hors caisse du fonds de roulement:				
Comptes à recevoir	(12 608)	-	(12 608)	(11 920)
Intérêts courus	35	21 166	21 201	(4 186)
TVH à recevoir	(21 780)	-	(21 780)	-
Subventions à recevoir	3 415	-	3 415	(106 831)
Frais payés d'avance	(3 621)	-	(3 621)	(760)
Comptes à payer et frais courus	(9 780)	-	(9 780)	11 133
Subventions reportées	1 105	-	1 105	1 168
	(64 725)	1 078 041	1 013 316	885 874
ACTIVITÉS FINANCEMENT ET INVESTISSEMENT				
Acquisition d'immobilisations	(4 923)	-	(4 923)	(4 074)
Remboursements de prêts (incluant les recouvrements de 52 893 \$)	-	3 490 885	3 490 885	3 796 418
Nouveaux prêts	-	(3 802 385)	(3 802 385)	(3 829 728)
Augmentation du passif pour prestations de retraite non constituées	10 751	-	10 751	8 517
Remboursement -FICAEL & FDT	-	(6 747)	(6 747)	(902 066)
Transfert interfonds	306	(306)	-	-
	6 134	(318 553)	(312 419)	(930 933)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ENCAISSE				
	(58 591)	759 488	700 897	(45 059)
ENCAISSE AU DÉBUT				
	12 265	1 319 549	1 331 814	1 376 873
ENCAISSE (DÉCOUVERT BANCAIRE) À LA FIN				
	(46 326) \$	2 079 037 \$	2 032 711 \$	1 331 814 \$

Notes complémentaires

31 mars 2014

1. CONSTITUTION ET NATURE DES ACTIVITÉS

La CBDC Péninsule acadienne Inc. (CBDC) a été constituée en vertu de la loi sur les compagnies du Nouveau-Brunswick. La société finance les petites et moyennes entreprises et est une agence de développement économique ayant comme objectif de stimuler l'emploi dans le secteur privé et de promouvoir la croissance économique dans la Péninsule acadienne. La CBDC est une organisation sans but lucratif et est exonérée d'impôt en vertu de l'article 149(1)(d) de la loi de l'impôt sur le revenu.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) et comprennent les principales méthodes comptables suivantes:

La société applique la méthode du report pour comptabiliser les contributions à l'organisme.

Classification des fonds:

Le fonds d'exploitation sert à l'enregistrement des activités administratives, prestations de programmes et aux immobilisations. Les dépenses de ce fonds se limitent à celles retenues d'un commun accord dans l'entente avec l'APÉCA ou d'autres partenaires financiers.

Le fonds d'investissement sert à l'enregistrement des transactions relatives aux différents produits de prêts et au Fonds de développement technologique (FDT).

Comptabilisation des revenus:

Les revenus d'intérêt, de subventions et autres sont inscrits selon la méthode de comptabilité d'exercice.

Immobilisations:

Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement dégressif aux taux suivants. Les améliorations locatives sont amorties selon la méthode linéaire sur une période de cinq ans. Seulement la moitié du taux est imputée sur les additions de l'exercice.

Ameublement et équipement	20 %
Matériel informatique	30 %
Logiciels	100 %

Trésorerie et équivalents de trésorerie: La politique de la société consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas douze mois à partir de la date d'acquisition. De plus, les dépôts à terme que la société ne peut utiliser pour les opérations courantes parce qu'ils sont affectés à des garanties ne sont pas inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

Notes complémentaires

31 mars 2014

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES -suite

Placements:

Les prêts à recevoir sont comptabilisés au solde du capital, déduction faite des provisions pour pertes éventuelles. Les prêts non recouvrables sont radiés et reflétés aux résultats du fonds d'investissement.

La provision pour les prêts douteux sert à réduire la valeur comptable de ces prêts à leurs valeurs de réalisation estimatives. Elle est établie selon les meilleures estimations de la direction quant à la perte que la société est susceptible de subir à l'égard des prêts douteux. Cette provision se compose de deux éléments, soit une provision spécifique pour certains prêts douteux, laquelle est établie pour chacun de ces prêts pris individuellement et une provision générale pour les prêts douteux.

La provision spécifique pour les prêts douteux pris individuellement a été établie par suite d'un examen des prêts douteux. Cette provision spécifique a été estimée avant tout en fonction des actifs donnés en garantie des prêts et de la situation financière de l'emprunteur ou, s'il y a lieu, de celle des garants. L'établissement des provisions spécifiques est la responsabilité de la haute direction.

La provision générale pour les prêts douteux est établie d'après les meilleures estimations de la direction quant aux pertes qui pourraient découler de prêts qui n'étaient pas des prêts douteux à la fin de l'exercice.

Le fonds de développement technologique est grevé d'affectations d'origine externe sur les actifs nets. Les actifs nets du Fonds de développement technologique sont grevés d'affectations par l'Association atlantique des Corporations au bénéfice du développement communautaire (AACBDC) afin d'être utilisés uniquement pour les investissements financiers pour les projets des emprunteurs admissibles en vertu du Fonds de développement technologique de l'AACBDC dans les régions desservies par la société. L'intérêt perçu sur le fonds peut être transféré au fonds d'exploitation. Les remboursements en capital pour ce fonds doivent être versés à l'AACBDC annuellement. Les provisions pour pertes relatives au programme Fonds de développement technologique (FDT) sont garanties par le programme lui-même.

Les biens repris destinés à être vendus sont mesurés au moindre du placement inscrit au titre du prêt, ajustés pour tenir compte des produits reçus et des coûts engagés après la reprise de possession, et du produit net estimatif lié à la vente des biens.

Les placements en actions sont évalués au moindre du coût et de la valeur marchande. Ils sont ramenés à leur juste valeur lorsqu'ils ont subi une baisse de valeur durable.

La préparation des états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés. La direction a fait preuve d'un jugement important pour établir ces estimations. De par leur nature, elles sont sujettes à une incertitude quant à l'évaluation. L'effet du changement des estimations pourrait avoir des répercussions importantes sur les états financiers futurs.

Notes complémentaires

31 mars 2014

3. PRÊTS, CAPITAL-ACTIONS ET BIENS REPRIS	2014	2013
Commerciaux	12 849 834 \$	12 671 468 \$
Fonds de développement technologique	32 219	38 966
Capital-actions	-	50 000
	<hr/>	<hr/>
Bien repris	12 882 053	12 760 434
	21 076	21 076
	<hr/>	<hr/>
Provision pour créances douteuses	12 903 129	12 781 510
	1 150 722	949 959
	<hr/>	<hr/>
Montants nets	11 752 407 \$	11 831 551 \$
	<hr/>	<hr/>
Solde, début de l'exercice	12 781 510 \$	12 880 254 \$
Prêts avancés durant l'année	3 802 385	3 829 728
Prêts remboursés durant l'année, incluant recouvrements	(3 490 885)	(3 796 418)
Recouvrement des prêts radiés	52 893	195 480
Prêts radiés durant l'année	(242 774)	(325 969)
Prêts radiés durant l'année - Fonds de développement technologique	-	(1 565)
	<hr/>	<hr/>
Solde, capital	12 903 129	12 781 510
Provision pour créances douteuses	(1 150 722)	(949 959)
	<hr/>	<hr/>
Solde, fin de l'exercice	11 752 407 \$	11 831 551 \$

L'activité de la provision pour créances douteuses est la suivante:

Solde, début de l'exercice	949 959 \$	733 000 \$
Prêts radiés durant l'année	(242 774)	(325 969)
Recouvrement de prêts radiés au cours de périodes antérieures	52 893	195 480
Provision pour pertes sur prêts pour l'année en cours	390 644	347 448
	<hr/>	<hr/>
Solde, fin de l'exercice	1 150 722 \$	949 959 \$

La provision pour créances douteuses est déterminée en fournissant les pertes spécifiques encourues par prêt, après avoir examiné les prêts en souffrance prêt par prêt, ainsi qu'en utilisant un pourcentage estimatif basé sur l'expérience passée pour tous les prêts pour lesquels aucune disposition particulière n'a été établie.

Les produits de prêts relatifs au Fonds d'atténuation du risque sont garantis à 35 % par l'Association atlantique des Corporations au bénéfice du développement communautaire rétroactivement du 1er avril 2011 au 31 mars 2018.

Les produits de prêts relatifs au Fonds de réserve pour pertes sur prêts sont garantis à 20 % par l'AACBDC jusqu'au 31 mars 2015.

Les provisions pour pertes relatives au programme Fonds de développement technologique sont garanties par le programme lui-même.

Notes complémentaires

31 mars 2014

TABLEAU DE PROVISION POUR PRÊTS DOUTEUX

Exercice terminé le 31 mars 2014

2014	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Catégorie D	Total
Fonds d'investissement	11 306 347 \$	19 302 \$	301 514 \$	1 254 890 \$	12 882 053 \$
Moins garanties de prêts - FAR, FDT et FRPP	991 253	1 750	-	44 650	1 037 653
	10 315 094 \$	17 552 \$	301 514 \$	1 210 240 \$	11 844 400 \$
Provision pour prêts douteux	284 144 \$	175 \$	91 189 \$	775 214 \$	1 150 722 \$
Pourcentage de provision					9,7 %
2013	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Catégorie D	Total
Fonds d'investissement	11 507 589 \$	197 341 \$	85 943 \$	969 561 \$	12 760 434 \$
Moins garanties de prêts - FAR, FDT et FRPP	732 887	-	-	30 212	763 099
	10 774 702 \$	197 341 \$	85 943 \$	939 349 \$	11 997 335 \$
Provision pour prêts douteux	182 902 \$	85 144 \$	21 465 \$	660 448 \$	949 959 \$
Pourcentage de provision					7,9 %

Catégorie A: à jour/arriéré de moins de deux mois

Catégorie B: arriéré deux mois ou plus/prêts recouvrables

Catégorie C: remboursement douteux

Catégorie D: dossiers à risques - non productifs

Notes complémentaires

31 mars 2014

4. IMMOBILISATIONS	2014			2013
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Ameublement et équipement	53 180 \$	42 850 \$	10 330 \$	8 365 \$
Matériel informatique	42 933	39 187	3 746	5 459
Logiciels	9 782	9 355	427	949
Améliorations locatives	5 384	5 384	-	-
	111 279 \$	96 776 \$	14 503 \$	14 773 \$

5. DÉCOUVERT BANCAIRE

Le découvert bancaire est garanti par les comptes et subventions à recevoir d'une valeur nette comptable de 248 596 \$ (2013 - 238 824 \$).

La société a accès à une marge de crédit autorisée d'un montant maximum de 25 000 \$, au taux de base.

6. COMPTES À PAYER ET FRAIS COURUS - FONDS D'EXPLOITATION	2014	2013
Fournisseurs	14 492 \$	25 835 \$
Salaires courus	1 563	-
	16 055 \$	25 835 \$

7. PASSIF POUR PRESTATIONS DE RETRAITE NON CONSTITUÉES

La politique d'allocation de retraite de la société stipule que, sous la discrétion du Conseil d'administration, les employés peuvent avoir droit à une allocation de retraite basée sur les années de service continu.

8. SURPLUS D'APPORT

Les fonds accordés par l'APÉCA dans le cadre du programme d'orientation et de Capital d'appoint ne sont plus remboursables à l'APÉCA. Le solde des emprunts du programme a été transféré au surplus d'appoint en date du 31 mars 2011 selon les instructions de l'APÉCA.

BENOIT, MCGRAW & PAULIN

Notes complémentaires

31 mars 2014

9. EMPRUNTS -FONDS D'INVESTISSEMENT DU CANADA ATLANTIQUE DANS LES ENTREPRISES LOCALES (FICAEL)

	2014	2013
--	------	------

Le FICAEL prête de l'argent au fonds d'investissement des CBDC à travers le Canada atlantique. Pour devenir membre, une CBDC doit prêter 37 500 \$ au FICAEL.

Billets à ordre, sans intérêt, garantis par des créances de la société d'une valeur nette comptable de 32 219 \$ (2013 - 38 966 \$), échéant en 2016. Le principal remboursé sur les prêts relatifs au Fonds de développement technologique doit être remis annuellement au FICAEL.

Partie exigible à moins d'un an

32 219 \$	38 966 \$
13 700	20 400
<hr/>	<hr/>
18 519 \$	18 566 \$

Les remboursements estimatifs en capital de la dette à long terme à effectuer durant les trois prochains exercices sont les suivants :

2015 - 13 700 \$
2016 - 11 700 \$
2017 - 6 819 \$

10. FONDS D'INVESTISSEMENT

Le montant maximal d'aide financière que la CBDC est autorisée à accorder à un client est de 150 000 \$. Les fonds avancés à la CBDC à l'égard de ses coûts admissibles et des coûts de capitalisation de son fonds d'investissement des CBDC doivent être déposés et conservés dans deux comptes distincts. Les fonds portés au crédit du fonds d'investissement ne doivent servir à aucune autre fin que les activités du fonds d'investissement sans l'autorisation préalable écrite de l'APÉCA. Cette condition s'applique aussi aux fonds accordés au FICAEL ou reçus de lui. Toutefois, un transfert au fonds d'exploitation peut être permis si les conditions suivantes sont respectées :

- i) Le budget annuel de la CBDC, présenté avec le plan d'entreprise, prévoit un déficit et est accepté par l'APÉCA;
- ii) Le déficit prévu s'est produit; et
- iii) La CBDC doit fournir à l'APÉCA une confirmation écrite du transfert de fonds du compte du fonds d'investissement au compte des coûts admissibles dans les 90 jours de la fin de chaque exercice.

Notes complémentaires

31 mars 2014

11. ENGAGEMENTS

La société s'est engagée par bail jusqu'en mai 2014 pour la location de bureau. Le solde des engagements est de 6 687 \$ et est exigible en 2014. La société prévoit renouveler son bail ultérieurement en 2014.

La société s'est également engagée à déboursier de nouveaux prêts pour un total de 642 000 \$ en date du 31 mars 2014.

12. INSTRUMENTS FINANCIERS

La juste valeur des actifs et passifs financiers correspond approximativement à leur valeur comptable.

Risque lié aux taux d'intérêt et taux de change: La société gère son portefeuille de placement en fonction de ses besoins de trésorerie et de façon à optimiser ses revenus de placement. La direction est d'avis que la société n'est pas exposée à des risques importants de taux d'intérêt et de taux de change.

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour la société sont liés aux prêts. La société consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. La gestion du risque de crédit est faite principalement par le biais de la politique d'investissement de la société qui établit les critères d'investissement.

Risque de crédit: Pour les subventions à recevoir, la société évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont elle a la quasi-certitude de recevoir en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

Le risque de liquidité est le risque qu'une société éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. La société est exposée à ce risque principalement en regard à sa dette à long terme, son passif pour prestations de retraite non constituées et de ses fournisseurs.

13. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés pour se conformer à la présentation de l'exercice courant.



*Corporation au bénéfice du développement communautaire
Community Business Development Corporation
Péninsule acadienne*

CBDC Péninsule acadienne Inc.

439, rue du Moulin
C.P. 3666, Succursale Bureau-chef
Tracadie-Sheila, NB
E1X 1G5

Téléphone : (506) 395-9700
Télécopieur : (506) 395-5672

www.cbdcpa.ca